

L'hon. H. A. STEWART: Je crois comprendre que mon honorable ami désire avoir la liste des bâtiments à Vancouver, avec leur emplacement et le montant du loyer. Dans la liste que je vais donner, les chiffres représentent les loyers annuels:

Entrepôt postal A, C.P.R., \$2,607.  
 Entrepôt de la poste, C.P.R., \$2,805.  
 Bureau postal B, Orange Hall, \$4,440.  
 Bureau postal D, T. Edwards, \$3,600.  
 Bureau postal F, J. Campbell, \$1,800.  
 Superficie de trottoir (90), cité de Vancouver, \$5.35.  
 Superficie de trottoir (Winchester), cité de Vancouver, \$140.20.  
 Tunnel et droit de passage, cité de Vancouver, \$33.60.  
 Facteurs (Harrisdale), Masonic Hall, \$2,400.  
 Hangar de fumigation, C.P.R., \$24.  
 D.S.C.R., Independent Vancouver Storage Company, \$1,800.  
 Défense nationale, édifiée de l'exposition des chevaux, \$9,000.  
 Défense nationale (1255 Pender), Seaforth Club, \$2,100.  
 Défense nationale, 1117, rue Seaton, \$1,800.  
 Défense nationale, Ligue navale, \$4,800.  
 Défense nationale, D. King, \$2,700.  
 Défense nationale, E. J. McFeeley, \$3,480.  
 Service naval, Vancouver Yacht Club, \$1,800.  
 Radio (Marine et Pêcheries), A. E. Auston Co., \$900.  
 Garage du service radio télégraphique, W. Dan-35 Pender, \$96.  
 Mines et météorologie, H. Shanoley, \$1,080.  
 Inspection des vapeurs, H. Shanoley, \$2,400.  
 Facteurs, Dr Gorlich, \$720.  
 Télégraphes du gouvernement, Hôtel St-Francis, \$1,200.  
 Travail, Royal Trust, \$1,080.  
 Défense nationale, A. Blain, 1225, 8<sup>ème</sup> Ave., \$660.  
 Radio, Consumers' Garage, \$84.  
 Entrepôt de douane (Entrée), C.P.R., \$100.  
 Radio (Garage), A. P. Galbraith, rue Robson, \$60.  
 Pilotes, B.C. Mining Building, \$960.  
 Pensions et santé (Tribunal), B.C. Mining Building, \$800.  
 Bureau de poste d'Hooleyburn, J. Lawson, \$240.  
 Affaires indiennes, Metropolitan Building, \$1,992.  
 Défense nationale (Aviation) Merchants Exchange, \$540.  
 Pensions et santé (Rééducation des soldats), gouvernement provinciaux, \$1,200.

M. HANBURY: Le ministre pourrait-il m'indiquer quels bureaux on a déménagés depuis neuf mois, de quel endroit à quel autre et à la demande de qui?

L'hon. H. A. STEWART: Je regrette de ne pas avoir le renseignement sous la main. Je peux l'obtenir pour mon honorable ami.

(La résolution est adoptée.)

#### Colombie-Anglaise

Argenta.—Reconstruction du quai, \$10,500.  
 Celista.—Reconstruction du quai, \$4,000.  
 Chemainus.—Renouvellement du ponton et des abords, \$1,700.

Fleuve Columbia (en aval de Burton).—Améliorations aux ouvrages de détournement, \$1,500.  
 Baie de l'Aigle.—Quai, \$2,500.

Fleuve Fraser.—Améliorations.—Entreprise adjudgée, \$100,000.

Fleuve Fraser (inférieur).—Exploitation d'un bateau nettoyeur, \$30,000.

Fleuve Fraser.—Contribution pour les ouvrages de protection à la passe Canoe, la municipalité de Delta devant fournir une somme égale—En cours, \$2,000.

Fleuve Fraser.—Contribution pour les ouvrages de protection à Matsqui; le gouvernement provincial, la municipalité et le C.N.R. devant fournir une somme égale, \$3,500.

Ginols.—Réparations au quai, \$1,800.

Ports et rivières en général.—Réparations et améliorations en général, \$30,000.

Kaslo.—Reconstruction du quai—Entreprise adjudgée, \$21,000.

Baie-Magna.—Reconstruction du quai, \$7,000.

Minnekhada.—Reconstruction du quai, \$1,600.

McDonald's Landing.—Réfection du quai, \$1,500.

Nanaïmo.—Quai en encoffrement, \$6,600.

New-Masset.—Réparation du quai et du ponton, \$1,100.

Penticton.—Brise-lames, \$1,900.

Port-Haney.—Prolongement du quai, \$3,700.

Port-Moody.—Réparation du quai, \$6,000.

Saanichton.—Réparations au quai, \$2,000.

Seymour-Arm.—Réparations au quai, \$3,300.

Sidney.—Réparations au quai, \$3,800.

Stewart.—Améliorations au quai—Entreprise adjudgée, \$2,500.

Vancouver.—Pare Stanley—Protection de plage, \$8,000.

Victoria.—Réparations au quai, \$3,100.

Port-de-Victoria.—Dragage—Entreprise adjudgée, \$20,000.

William-Head.—Station de quarantaine—Pour terminer les réparations au quai, \$14,000.  
 Total, \$294,600.

M. HANBURY: J'aimerais à poser de nouveau au ministre la même question qu'il y a quelques instants au sujet du Ripple Rock. J'aimerais bien lui demander quand il lui sera possible de nous dire quel sera le coût de l'enlèvement de ce rocher et à quelle date les conclusions des ingénieurs seront déposées. C'est là une question très importante pour toutes les compagnies de navigation de la côte du Pacifique, qu'il s'agisse d'expéditions destinées au nord de la Colombie-Anglaise ou de l'Alaska et cette question intéresse non seulement les expéditeurs canadiens mais aussi les expéditeurs américains au même degré. Ce rocher constitue un danger en cet endroit depuis un grand nombre d'années et à moins qu'il ne soit enlevé il pourra survenir quelque jour de graves accidents et le Gouvernement canadien sera tenu responsable d'avoir permis l'existence d'un tel danger. J'aimerais bien demander au ministre d'accorder à cette question sa très sérieuse considération; j'espère que le rapport sera déposé sur le bureau de la Chambre à une date rapprochée et qu'il verra à prendre les mesures nécessaires pour faire disparaître cet écueil immédiatement.